

Bilan de l'écllosion de fièvre du Nil occidental au Québec en 2012

INTRODUCTION

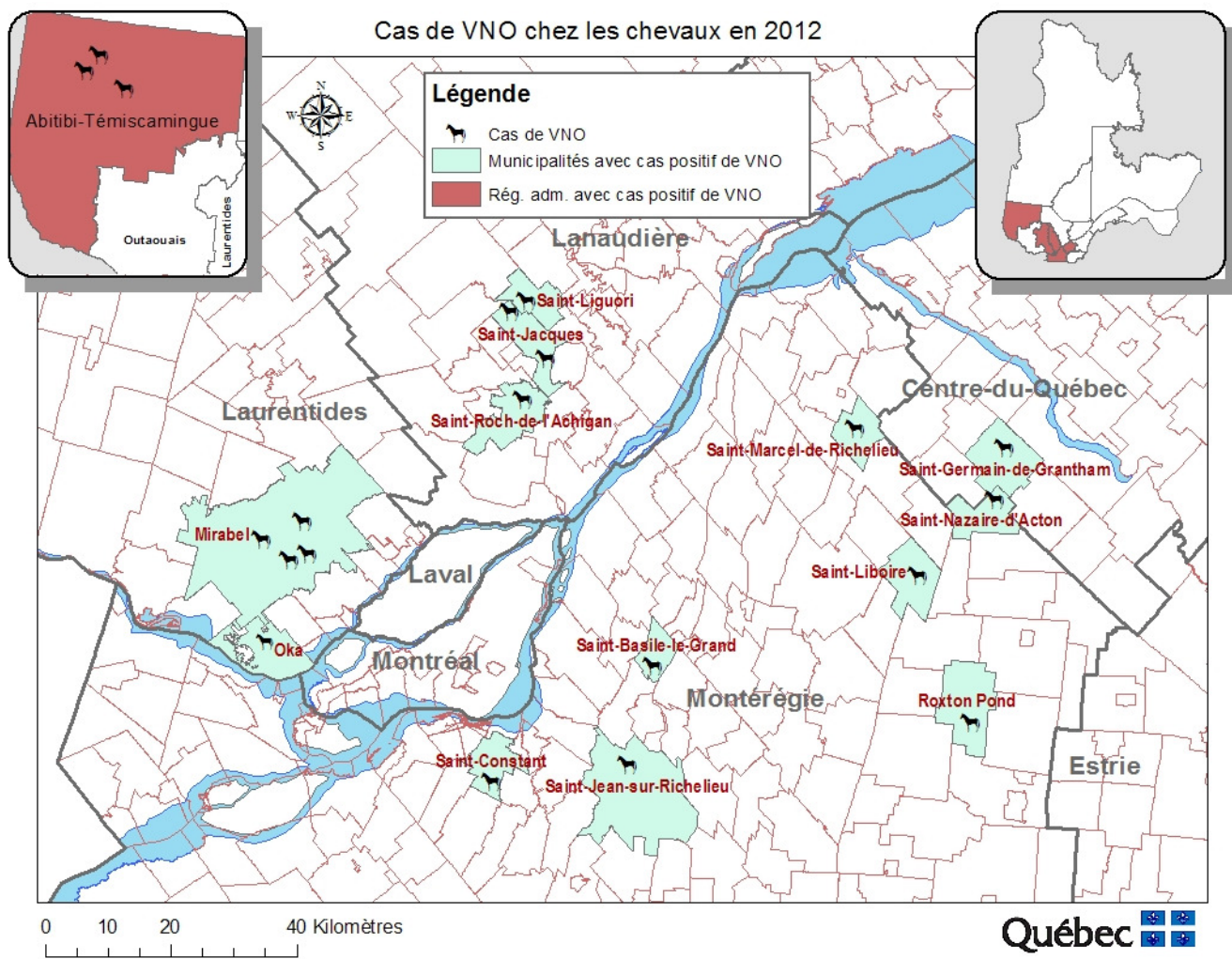
En 2012, l'activité du virus du Nil occidental (VNO) a été particulièrement importante dans plusieurs régions du Québec, alors que le virus de l'encéphalite équine de l'Est (EEE) ne s'est pas manifesté. La surveillance qu'assurent le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et ses partenaires permet de mesurer l'impact de ces maladies. L'information qui en découle est présentée afin de contribuer à mieux prévenir les risques associés au VNO et à l'EEE, particulièrement pour les chevaux et les humains.

LE VNO CHEZ LES ÉQUINS

En 2012, 20 cas cliniques équins de fièvre du Nil occidental ont été détectés au Québec. Dans le cadre du Programme de surveillance de l'encéphalite équine de l'Est (EEE) et du virus du Nil occidental (VNO), la Direction de la santé animale du MAPAQ a reçu le signalement de 40 chevaux et d'un âne affectés par une atteinte du système nerveux central. Parmi eux, 20 chevaux, dont un poney, se sont révélés être positifs au VNO. Ces diagnostics ont généralement été posés grâce à une analyse sérologique (90 %) et, plus rarement, à la suite d'une analyse par PCR (10 %). La région de la Montérégie est celle qui compte le plus de cas équins, mais les régions de Lanaudière, des Laurentides, du Centre-du-Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue sont aussi touchées (voir figure 1).

Chez les 20 chevaux positifs au VNO, les signes cliniques se sont manifestés entre le 31 juillet et le 6 octobre. Au moins 6 d'entre eux sont morts ou ont été euthanasiés dans les jours suivant le début de la maladie. Les symptômes rapportés étaient de nature et de sévérité variables : l'ataxie, la parésie, les tremblements musculaires et l'altération de l'état mental étaient les signes nerveux les plus fréquents. Parmi les chevaux infectés dont le statut vaccinal était connu, aucun n'était vacciné de manière appropriée. Seulement deux d'entre eux avaient voyagé à l'extérieur du Québec dans les semaines précédant la maladie.

Figure 1 : Carte des cas confirmés de VNO en 2012



LE VNO CHEZ LES AUTRES ANIMAUX

Un seul autre cas de VNO a été confirmé chez des animaux domestiques, soit chez deux canards d'un élevage de la Montérégie qui ont fait l'objet d'une nécropsie et d'une analyse par PCR. Plusieurs canards de cet élevage étaient maigres et en mauvais état et des tremblements ont été observés chez certains d'entre eux. Plusieurs sont morts dans un délai de moins de 24 heures.

En outre, le Centre québécois sur la santé des animaux sauvages a reçu 50 oiseaux dont la nécropsie permettait d'orienter le diagnostic vers le VNO. De ce nombre, 44 oiseaux ont été associés à une analyse par PCR positive au VNO. Un écureuil qui était tombé d'un arbre en Montérégie a aussi fait l'objet d'une analyse et la présence du VNO a été détectée.

LE VNO CHEZ LES HUMAINS

En 2012, 132 cas humains d'infection par le VNO, dont 5 décès directement associés à la maladie, ont été déclarés aux autorités de santé publique du Québec. Ce nombre de cas déclarés est le plus élevé depuis l'apparition du premier cas de VNO au Québec en 2002.

ÉTAT DE LA SITUATION EN AMÉRIQUE DU NORD

Au Canada, le VNO a été actif au Québec, en Ontario et dans les Prairies. On rapporte 450 cas cliniques ou asymptomatiques de Canadiens infectés par le VNO en 2012. La majorité de ces cas humains ont été signalés en Ontario. Quant aux animaux domestiques, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) reçoit les signalements concernant le VNO et l'EEE en lien avec les maladies à notification immédiate en vertu du Règlement sur la santé des animaux. Ainsi, l'ACIA a répertorié un total de 49 chevaux positifs au VNO puis, en plus des canards du Québec, deux alpagas positifs en Ontario. En ce qui concerne l'EEE, un seul cheval positif en Ontario a fait l'objet d'un signalement en 2012. L'information à son sujet est incomplète et on ne sait donc pas s'il avait voyagé à l'extérieur du pays. Le virus de l'EEE est présent dans cette province depuis plusieurs années, particulièrement dans la région des Grands Lacs.

Aux États-Unis, 654 cas d'animaux infectés par le VNO ont été rapportés par des médecins vétérinaires, alors que 5387 cas humains ont été recensés en 2012. La maladie touche l'ensemble du pays. En ce qui concerne l'EEE, on identifie 12 cas humains et 213 cas diagnostiqués par des médecins vétérinaires. Ils sont majoritairement répartis sur toute la côte Est.

DISCUSSION

Le programme de surveillance du MAPAQ ne saurait refléter la pression d'infection réelle du VNO ou de l'EEE au Québec. D'une part, le nombre d'animaux touchés est sous-estimé, notamment parce que plusieurs cas suspects ne sont pas signalés. D'autre part, la vaccination des chevaux est de plus en plus pratiquée dans les régions affectées.

Aussi, l'interprétation des résultats de sérologie représente un défi. Il est possible que les chevaux malades n'aient pas le temps de développer des anticorps s'ils décèdent rapidement. Des faux négatifs sont donc possibles. À l'inverse, des faux positifs peuvent être provoqués par une exposition antérieure aux virus, alors qu'une autre maladie frappe le cheval au moment des tests sérologiques. Si le cheval est mort, l'idéal est de soumettre sa tête ou sa carcasse entière au laboratoire du MAPAQ pour réaliser une analyse par PCR. Si l'analyse révèle un possible diagnostic de rage, l'ACIA doit être avisée. Enfin, d'année en année, l'activité du VNO et du virus de l'EEE est relativement imprévisible. Elle dépend de plusieurs facteurs dont le rôle et l'importance ne sont pas bien définis.

RECOMMANDATIONS

Vaccination

La prévention des impacts de la fièvre du Nil occidental et de l'EEE sur le cheptel équin passe par la vaccination, qui est particulièrement indiquée pour les chevaux des régions régulièrement affectées. La vaccination (y compris la dose de rappel s'il s'agit d'une primo-vaccination) devrait être donnée avant la période à risque, qui débute habituellement en juillet et se poursuit jusqu'à l'automne.

Protection contre les moustiques

Prenez des mesures pour protéger les chevaux et pour vous protéger des moustiques.

Vigilance et signalement

La vigilance est de mise afin d'identifier rapidement les chevaux malades, lesquels doivent être vus par un médecin vétérinaire praticien. Le réseau équin du MAPAQ rappelle aux médecins vétérinaires praticiens l'importance de signaler tout cheval présentant des signes nerveux centraux ainsi que toute situation anormale ou susceptible d'affecter la santé du cheptel équin ou la santé publique. Le MAPAQ assume les coûts liés au dépistage du VNO et de l'EEE.

POUR PLUS D'INFORMATION

Contactez la Direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments du MAPAQ au 1 800 463-5023 (option 4) ou encore :

- pour de plus amples renseignements sur ces maladies et leur prévention, ainsi que pour des données à jour plus complètes, veuillez consulter le site du MAPAQ au www.mapaq.gouv.qc.ca/EEE.
- pour en savoir plus sur les mesures préventives permettant de vous protéger du VNO et de l'EEE, consultez l'adresse suivante : <http://www.santé.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/virus-du-nil/>.
- pour de l'information sur le réseau équin du MAPAQ, visitez le www.mapaq.gouv.qc.ca/equin.